

La guerre des pipelines Le Canada et les nations autochtones

JEN PRESTON¹

Le colonialisme de peuplement n'est pas seulement un phénomène du passé. Il est toujours à l'œuvre dans le contexte néolibéral contemporain, bien que ses pratiques et processus soient difficiles à reconnaître et à démanteler. Dans le contexte canadien par exemple, des projets d'extraction de ressources naturelles présentés comme des opportunités économiques « éthiques », profitables à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes, sont imprégnés par ce que l'on pourrait appeler du racisme environnemental, comportant de la violence et contribuant à l'oppression des peuples autochtones.

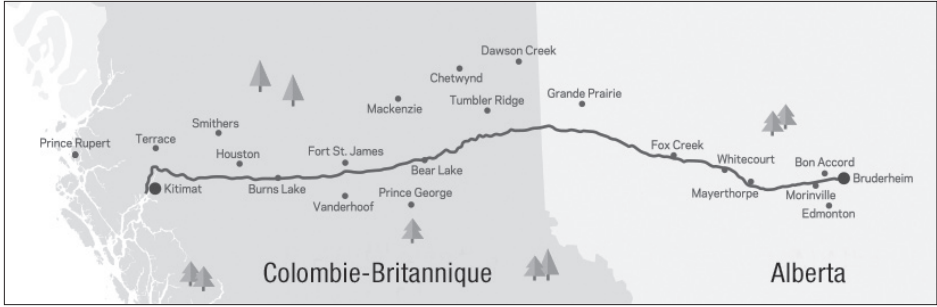
Les sables bitumineux de l'Alberta, extraits des territoires autochtones au prix de la dévastation du territoire dans des proportions maintenant très visibles depuis l'espace, fournissent un exemple très éloquent de ces entreprises. Le projet Northern Gateway du géant de l'énergie Enbridge illustre bien comment le colonialisme de peuplement met à son service les forces de l'État, de sa police, et des entreprises pétrolières, débouchant sur un racisme qui structure les relations sociales et économiques.

Le projet

Le projet Northern Gateway de la compagnie Enbridge vise à transporter le pétrole lourd albertain vers le port de Kitimat en Colombie-Britannique et de là, au moyen d'énormes cargos pétroliers, vers les marchés de l'Asie-Pacifique². Actuellement, 99 % du pétrole canadien est exporté aux États-Unis. Selon le gouvernement et l'industrie pétrolière, la diversification des marchés d'exportation serait bénéfique à l'industrie.

1 L'auteure tient à souligner qu'elle est une non-autochtone blanche, une position sociopolitique qui influence son rapport et son propos sur le sujet qu'elle traite.

2 Enbridge Northern Gateway Project, *Project at a Glance*, 2012, <www.northerngateway.ca/project-details/project-at-a-glance>.

Figure 1 : Tracé du projet de pipeline Northern Gateway

Source : www.gatewayfacts.ca/About-The-Project/Project-Overview.aspx

Fiche technique

Coûts estimés Oléoducs	7 milliards de dollars Les deux oléoducs projetés parcourraient 1177 km, d'Edmonton jusqu'au port de Kitimat dans le Nord de la Colombie-Britannique.
Pétrole	525 000 barils par jour de pétrole produit par un mélange de deux sortes de bitume dilué et de pétrole synthétique.
Diluant	Un deuxième pipeline acheminerait en sens inverse 193 000 barils par jour de diluant afin de permettre le transport du pétrole dans le premier oléoduc.
Kitimat	Le port de Kitimat serait équipé de deux quais de chargement et de 19 réservoirs de stockage et pourrait accueillir 220 pétroliers par année.
Propriétaire et partenaires du projet	50 % des parts détenus par Enbridge, le reste étant réparti entre Total (France), Suncor, MEG Energy et Cenovus (États-Unis), China National Offshore Oil et Sinopec (Chine).

Depuis le début, le projet fait l'objet de vives critiques venant de groupes environnementalistes. Il est également contesté par plusieurs nations autochtones, dont l'Alliance Dene Yinka, une coalition de six nations qui demande l'interdiction de ce pipeline sur son territoire³. Selon le chef Larry Nooski de la nation Nadleh Whut'en, 80 nations autochtones en Colombie-

3 L'Alliance Yinka Dene et 130 nations autochtones sont signataires de la Déclaration pour sauver le fleuve Fraser, qui demande la protection du bassin du Fraser contre l'exploration et la production pétrolière et gazière, de même que contre la construction de pipelines. Voir : <http://yinkadene.ca/index.php/about>.

Britannique sont totalement opposées à ce projet. En Alberta, plusieurs nations autochtones s'y opposent également. Pour la chef Roxanna Marcel des Cris Mikisew, « les Autochtones refusent d'être encore une fois sacrifiés pour alimenter la dépendance au pétrole »⁴. Alors que de nombreuses communautés de la région se battent encore pour l'accès à de l'eau potable, une grande partie de cette eau est aujourd'hui détournée vers les projets pétroliers. La protection des sources d'eau est un point de ralliement pour ces communautés dans lesquelles l'augmentation des cancers, des maladies respiratoires et des infections de la peau affecte les humains, la faune et la flore⁵.

Les gouvernements fédéral et de l'Alberta, qui obtiendraient l'essentiel des redevances, sont de farouches partisans du projet, alors que le gouvernement de la Colombie-Britannique demeure plus critique, notamment parce que cette province s'exposerait à une bonne partie des risques, dont les risques de fuite. Enbridge est en effet critiquée pour la gestion de ses projets et les fuites de ses oléoducs. Un rapport de 2012 produit par la US National Transportation Safety Board (NTSB) signale plusieurs incidents, notamment un déversement de pétrole au Michigan en juillet 2010 qui a affecté plus de 50 kilomètres de cours d'eau et de terres humides alors que près de 320 personnes déploraient des symptômes reliés à l'exposition à du pétrole brut. La NTSB notait qu'Enbridge avait négligé de réparer des défauts dans l'oléoduc pourtant découverts cinq ans avant la fuite. En 2012, un autre pipeline d'Enbridge fuyait et déversait 1200 barils de pétrole dans l'État du Wisconsin.

Cette étude souligne une fois de plus les impacts environnementaux de l'exploitation et du transport du pétrole issu des sables bitumineux. Les communautés autochtones, qui se perçoivent comme plus intimement et historiquement liées à leur environnement, sont également celles qui seront le plus affectées par le développement de ce secteur.

Malgré ces rapports désolants et l'opposition des populations, le gouvernement canadien et celui de l'Alberta sont fortement en faveur de ce projet. Et, pour pouvoir le rendre à terme, ils ont choisi la voie du contrôle policier. Le gouvernement canadien, à travers la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a mis en place un nouveau dispositif de contrôle et de répression, sous l'égide d'« équipes intégrées de la sécurité nationale » (EISN), dont le but est « d'accroître la capacité de collecte, d'échange et d'analyse des renseignements sur des individus et entités qui menacent la sécurité nationale, d'améliorer la capacité d'enquête afin de traduire en justice ces individus et entités et

4 Jennifer Huseman et Damien Short, « A slow industrial genocide: tar sands and the indigenous peoples of Northern Alberta », *International Journal of Human Rights*, vol. 16, n° 1, 2012, p. 221.

5 Dean Bennett, « Study links oil sands pollution to higher cancer rates », *Toronto Star*, 7 juillet 2014.

d'accroître la capacité des organismes partenaires à contrer les menaces à la sécurité nationale »⁶.

Or, les projets d'oléoducs violent la souveraineté des nations autochtones. Les territoires visés par les projets sont en effet soit régis par des traités qui ont été signés au XIX^e siècle, soit jamais cédés par les Autochtones. Et même pour les territoires cédés par traités, les tribunaux ont reconnu que les droits des Autochtones sur le territoire ne se limitent pas à ce qui est écrit dans les traités. Selon un récent jugement de la Cour suprême (*Nation Tsilhqot'in c. Colombie-Britannique*), les diverses parties impliquées doivent consulter les nations autochtones avant de démarrer tout projet pouvant avoir un impact sur leur terre lorsque celles-ci y ont des droits⁷.

La prolifération rapide et massive des pipelines, des raffineries et des activités extractives, les quantités gigantesques d'eau utilisée et polluée par ces projets, les fuites de pétrole et les milliards de dollars engrangés par les entreprises pétrolières travaillant dans la région des sables bitumineux ont été rendus possibles par la violation des droits des Autochtones, des traités et du droit à l'autodétermination des peuples. En réalité, le projet Northern Gateway illustre comment le colonialisme de peuplement se structure à partir des multiples interrelations entre l'État, les forces de sécurité et les entreprises pétrolières et gazières.

Comme le souligne Patrick Wolfe, le colonialisme de peuplement est une structure mue par une logique qui inclut « plus que l'élimination sommaire des peuples autochtones, bien que cela en fasse également partie »⁸. Il s'agit d'un « vaste projet organisé autour de l'appropriation de la terre, que coordonne un ensemble d'agences gouvernementales, depuis les centres métropolitains jusqu'aux bordures des campements, avec parmi ses objectifs celui d'éliminer les sociétés autochtones »⁹. Ce colonialisme de peuplement continue de structurer l'État canadien dans ses relations à la terre, au territoire et aux ressources naturelles. Il réunit dans une même entreprise les entreprises privées et les forces de sécurité et il favorise de nouvelles pratiques d'acquisition des terres, du territoire et de ses ressources, par le contrôle et la mise à l'écart des populations qui gèrent stratégiquement le « problème autochtone ».

La question des traités

Dans la région de l'Athabasca où a lieu l'extraction des sables bitumineux, les territoires autochtones sont régis par les traités 6 et 8. Signé en 1899, le traité 8 couvre les régions du Nord de l'Alberta, des parties de la Colombie-Britannique,

6 Sur le site de la Gendarmerie royale du Canada: <www.rcmp-grc.gc.ca/secur/insets-eisn-fra.htm>.

7 Jugements de la Cour suprême du Canada, *Nation Tsilhqot'in c. Colombie-Britannique*, 26 juin 2014, <<https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/14246/index.do>>.

8 Patrick Wolfe, « Settler colonialism and the elimination of the native », *Journal of Genocide Research*, vol. 8, n° 4, 2006, p. 387-409.

9 *Ibid.*, p. 390-393.

de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, soit en tout 840 000 kilomètres carrés¹⁰. Établi entre les peuples cris et d'nés et l'État canadien, ce traité avait été négocié alors qu'une enquête géologique révélait l'existence de pétrole dans ce territoire. À la même époque, la découverte de l'or dans le Klondike avait suscité un vaste mouvement de colonisation spontané et chaotique dans le Nord. Le gouvernement avait alors perçu l'urgence de prendre le contrôle de ces régions, ce qui impliquait d'encadrer les droits autochtones sur les ressources de l'Athabaska¹¹.

Les accords découlant des traités n'ont jamais été respectés par le gouvernement fédéral, et ils ont servi à sécuriser le contrôle de la terre et des ressources dans le cadre du système juridique blanc. Au début de la colonisation, au moment où l'Empire britannique pillait les ressources naturelles du Canada, des entreprises privées comme la Compagnie de la Baie d'Hudson jouaient un rôle primordial dans l'exploration et l'exploitation du territoire¹². C'est cette entreprise qui a cartographié et organisé la colonisation des territoires de ce qui est maintenant le Canada, au nom et au profit de la Couronne britannique. L'histoire de cette alliance entre les corporations et les gouvernements, dans le but d'exproprier les terres autochtones, continue jusqu'à ce jour. De concert avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les compagnies comme Enbridge poursuivent la tradition de ces partenariats public-privé dans l'entreprise de colonisation et d'extraction des ressources. Toutefois, elles ont développé des outils plus sophistiqués tels que des politiques autochtones et des « offres équitables » enrobées dans le langage de l'autodétermination qui proposent, par exemple, des opportunités de formation et d'éducation, des emplois, de l'approvisionnement, du soutien au développement d'entreprises et des investissements communautaires¹³.

Néolibéralisme, colonialisme et racisme

Dans une étude sur les partenariats public-privé dans l'industrie des sables bitumineux à Wood Buffalo (Alberta), Taylor et Friedel notent la convergence entre entreprises privées et gouvernements. Ils s'entendent autour d'objectifs communs tels que la création d'un « climat d'affaires susceptible de réduire la dépendance des communautés à l'endroit des services sociaux et la transformation des territoires communautaires en propriétés privées individuelles »¹⁴. Ainsi, le

10 Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Traité 8, 2008, <www.collectionscanada.gc.ca/traite8/index-f.html>.

11 Huseman et Short, *op. cit.*, p. 218.

12 Hudson's Bay Company (HBC), *HBC Heritage – Our history: timelines*, 2012, <www2.hbc.com/hbcheritage/history/timeline/hbc/>.

13 Enbridge, *Aboriginal and Native American Policy*, 2009, <www.enbridge.com/InYourCommunity/AboriginalCommunities/-/media/www/Site%20Documents/In%20Your%20Community/aboriginal-native-american-policy.ashx>.

14 Alison Taylor et Tracy Friedel, « Enduring neoliberalism in Alberta's oil sands. The troubling effects of private-public partnerships for First Nation and Metis communities », *Citizenship Studies*, vol. 15, n° 67, 2011, p. 821.

gouvernement conservateur de l'Alberta cherche, à travers son plan First Nations Property Ownership Initiative (FNPOI), à convertir des terres communales dans les réserves en propriétés privées appartenant à des individus¹⁵. Ce changement législatif aurait des répercussions immenses, ouvrant les terres des réserves à des acheteurs et développeurs non autochtones. Le projet est appuyé par le gouvernement Harper, notamment à l'aide de certaines dispositions du projet de loi C-45 (voir plus bas).

En 2010, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a dénoncé ce projet de privatisation qui serait une menace contre les droits collectifs et imposerait un « modèle colonial » aux populations autochtones¹⁶. Selon l'APN, la propriété privée est un concept qui contrevient aux responsabilités sacrées des nations autochtones et leurs rapports distinctifs au territoire¹⁷. L'opposition à cette stratégie gouvernementale était au cœur du mouvement *Idle No More*, qui concernait cependant bien d'autres éléments. Dans le cadre de la structure du colonialisme de peuplement, le néolibéralisme, qui place les rapports individuels de propriété au centre du progrès humain, mène inévitablement à de nouvelles attaques contre les droits collectifs et l'autodétermination des Autochtones.

Il n'est donc pas surprenant de constater que les entreprises tentent de travailler avec les groupes autochtones de manière individuelle et non collective. Selon Taylor et Friedel, les partenariats néolibéraux conduisent à de plus grandes disparités sociales, à des tensions aggravées tant sur le plan personnel que communautaire et à des problèmes environnementaux. Ils estiment que les rapports de nation à nation garantissent l'autodétermination des Premières Nations et des Métis sur leur terre, que l'identité et l'expression politique qui l'accompagne exigent que les traités historiques soient respectés par les non-Autochtones. Taylor et Friedel sous-estiment toutefois la nature « racialisée » de ces rapports. Ils ne remettent pas en question la suprématie blanche et la violence intrinsèque du colonialisme de peuplement au Canada. L'évacuation de cette suprématie blanche est pourtant nécessaire pour promouvoir des relations équitables entre Autochtones et non-Autochtones, libérées des impératifs du néolibéralisme. En niant l'importance du caractère « racialisé » des dynamiques en jeu dans les exploitations du sable bitumineux, on en vient à se méprendre sur les dimensions fondamentales du pouvoir social et éventuellement on finit par reproduire le caractère inéquitable de celles-ci. En reconnaissant comment des conceptions et des pratiques structurent l'État-nation canadien et ceux qui s'identifient à cet État, on révèle la complexité des rapports potentiels de nation à nation. Si les conceptions sous-jacentes de la supériorité morale blanche continuent de structurer l'État-nation canadien, comment pourra-t-on imaginer

15 Josh Wingrove, « Ottawa's plan to allow private property on reserves reignites debate », *The Globe and Mail*, 6 août 2012.

16 Josh Wingrove, « Small oil leak discovered in Alberta », *The Globe and Mail*, 26 juillet 2012.

17 *Ibid.*

des rapports positifs entre Autochtones et non-Autochtones ? Les réalités du racisme doivent être prises en compte dans la discussion sur le néolibéralisme, car ce dernier poursuit le colonialisme de peuplement qui est intrinsèquement pénétré de significations « racialisées ».

Entre-temps, les peuples autochtones résistent à ces conceptions racistes par une résurgence nationale qui inclut la revitalisation des langues autochtones, la pratique du récit et des tentatives de théorisation, de même que des politiques de mobilisation visant à confronter le gouvernement canadien et ses forces de sécurité qui œuvrent main dans la main avec l'industrie pétrolière pour la poursuite du colonialisme de peuplement.

La criminalisation de la dissidence pour confronter le scénario catastrophe

Un rapport produit en 2009 par Tom Flanagan pour le compte de l'Institut canadien sur la défense et les affaires étrangères prévient les autorités des « menaces » qui planent sur le développement économique. Selon l'ancien conseiller de Stephen Harper, ces menaces peuvent provenir de saboteurs individuels, d'écoterroristes, voire même d'environnementalistes traditionnels. Elles pourraient venir également des Premières Nations et des Métis¹⁸. Flanagan, considéré par les milieux conservateurs comme un expert sur les peuples autochtones au Canada, agissait alors pour une organisation intimement liée à l'industrie pétrolière et aux forces armées¹⁹. Sa façon de présenter la « menace autochtone » justifie les initiatives fédérales mentionnées plus haut, de même que la mise en place d'une « unité antiterroriste » en Alberta qui cible spécifiquement les têtes de file de l'Alliance Yinka Dene. Toutefois, le rapport indique un scénario catastrophe :

Si au moins deux des cinq catégories de menaces potentielles (saboteurs, écoterroristes, environnementalistes traditionnels, nations autochtones et métisses) s'unissent en un seul mouvement, elles pourraient représenter un sérieux obstacle, compte tenu du fait que les routes, pipelines et installations physiques sont répartis sur un vaste territoire peu habité (le Nord de l'Alberta et les régions adjacentes de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan) où la présence de la police est ténue. Toutefois, une telle convergence serait surprenante étant donné les profondes divergences d'intérêts et de mode de vie qui séparent les opposants potentiels au développement²⁰.

La logique implicite du rapport Flanagan est qu'il faut promouvoir la division et empêcher la coopération au sein des opposants et opposantes au

18 Tom Flanagan, *Resource Industries and Security Issues in Northern Alberta*, Canadian Defence & Foreign Affairs Institute (CDFAI), juin 2009.

19 Sur le conseil d'administration de l'Institut CDFAI, qui publiait ce rapport, siègent des ex-PDG et des avocats venant de l'industrie pétrolière et des banques, des sénateurs, des anciens chefs des forces armées, etc.

20 Flanagan, *op. cit.*

développement, de manière à assurer la sécurité des champs de sable bitumineux. S'inscrivant dans cette stratégie, la Gendarmerie royale, dans le cadre d'un programme de surveillance des nations autochtones établi entre 2007 et 2010, a étudié cette situation, et a même partagé des rapports de sécurité sur les Autochtones avec le secteur privé, notamment des compagnies du secteur de l'énergie²¹. Une surveillance intensive des communications électroniques est par ailleurs rapportée, alors que le gouvernement fédéral récolte les métadonnées de citoyens et de citoyennes et formule annuellement 1,2 million de requêtes auprès d'entreprises de télécommunications pour obtenir des données personnelles²².

Alors que la police, l'armée, les agences des services de renseignement et de contrôle frontalier travaillent de concert pour surveiller et criminaliser la résistance contre le développement des sables bitumineux, Enbridge et d'autres entreprises pétrolières et gazières investissent dans la promotion de leurs initiatives. Elles mettent l'accent sur leur politique de responsabilité sociale et sur les ententes signées avec certains conseils de bande.

Ezra Levant et son Ethical Oil Institute (sic) comptent parmi les artisans du blanchiment de l'image des sables bitumineux. Très proche du Parti conservateur, Levant est engagé dans un travail systématique de marketing en ligne. Lorsqu'on les compare à d'autres, les sables bitumineux constituent à ses yeux un « commerce équitable » dans le domaine, préférable au pétrole « non éthique » de pays en conflit, issus de régimes politiquement répressifs et peu soucieux de protéger l'environnement. Selon Levant, le « pétrole éthique » du Canada contribuerait à protéger les droits des femmes, des travailleurs, des peuples autochtones et des minorités en général, contrairement à d'autres régimes pétroliers qui appuient le « terrorisme »²³.

La loi C-45 et *Idle no More*

Le mégaprojet de budget C-45 présenté par le gouvernement fédéral en 2012 affaiblit considérablement et même élimine plusieurs mesures de protection environnementale. Il modifie soixante lois, y compris la Loi sur les Indiens²⁴. Selon la parlementaire Anne Minh-Thu Quach (Nouveau Parti démocratique), alors que tous les cours d'eau étaient autrefois automatiquement protégés par le gouvernement, qui était ainsi responsable du bien commun, la loi C-45 diminue leur proportion sous protection, la ramenant à moins de 1 %²⁵.

21 Martin Lukacs et Tim Groves, « RCMP spied on B.C. natives protesting pipeline plan, documents show », *The Toronto Star*, 9 mai 2012.

22 Steve Rennie, « Telecom firms refuse to say how often feds get personal data, watchdog says », *The Globe and Mail*, 29 avril 2014.

23 Ethical Oil Org, « About EthicalOil.org », <www.ethicaloil.org/about/>.

24 Judy Foote, *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, Parlement du Canada, numéro 191, 41e législature, 1re session, Hansard révisé, 4 décembre 2012, <www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Lnk=0&DocId=5916282&File=0&Language=F>.

25 Anne Minh-Thu Quach, *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, op. cit.

C'est dans ce contexte qu'est né le mouvement *Idle No More*, qui d'emblée s'est appuyé sur les médias sociaux pour rallier des appuis tant nationaux qu'internationaux dans des appels à l'action ouverts et flexibles. Le nom d'*Idle No More* a été proposé par quatre femmes autochtones de la Saskatchewan (Jessica Gordon, Sheelah McLean, Sylvia McAdams et Nina Wilsonfeld). Leur appel à la résistance a été repris par la chef Attawapiskat Theresa Spence²⁶ dont la grève de la faim contre le projet de loi C-45, amorcée le 11 décembre 2012, a attiré beaucoup d'attention. Elle s'opposait également à la violation constante des traités, à la négligence et au sous-financement dont souffrent des communautés des Premières Nations, notamment les communautés Attawapiskat, dont les gens vivent dans des logements insalubres sans eau courante, sans services de santé et d'éducation adéquats. Ces conditions perdurent alors que la multinationale De Beers exploite une mine de diamants sur le territoire des Attawapiskat. La chef Spence a survécu pendant 44 jours en ne se nourrissant que de bouillon de poisson et de tisane médicinale afin d'obtenir une rencontre avec le Gouverneur général et le premier ministre Harper. Cette rencontre n'a jamais eu lieu²⁷.

Depuis, *Idle No More* a continué de s'étendre avec un appui croissant des communautés autochtones au Canada et de par le monde (notamment celles qui survivent sous la domination du colonialisme de peuplement). On peut penser que ce développement est étroitement surveillé par le gouvernement canadien, les entreprises comme Enbridge, de même que par les forces de sécurité et leurs nouvelles « équipes intégrées de la sécurité nationale ».

L'analyse de la criminalisation « racialisée » de la dissidence et de la surveillance croissante des leaders autochtones permet aux divers groupes non autochtones au Canada de mieux comprendre les mécanismes contemporains du colonialisme blanc de peuplement. À travers des appels comme *Idle No More*, des mouvements deviennent possibles et permettent aux peuples autochtones d'être les initiateurs de nouvelles relations entre les peuples et entre ceux-ci et la terre.

Ces résistances impliquent la reconnaissance des formes contemporaines du colonialisme de peuplement, qui comprennent les partenariats public-privé d'inspiration néolibérale. Certes, le projet Northern Gateway, à travers l'interaction entre Enbridge, les forces de sécurité et le gouvernement fédéral, est l'un des terrains privilégiés où la confrontation prend forme. Alors que le gouvernement fédéral a donné son appui au projet, cinq nations autochtones (Haisla, Gitxaala, Haida, Gitg'aat, Heiltsuk, Kitasoo/Xaixais, Nadleh Whut'en et Nak'azdli) ont déposé neuf poursuites distinctes contre le gouvernement²⁸. Elles espèrent que le Northern Gateway ne verra jamais le jour et que d'autres

26 Lisa Charleyboy, « Idle No More: Canada's indigenous people are demanding a better deal », *Guardian*, 11 janvier 2013.

27 Joanna Smith, « Chief Theresa Spence set to end liquid-only diet thursday », *The Toronto Star*, 23 janvier 2013.

28 APTN National News, « First Nations launch onslaught of lawsuits against Northern Gateway », *Aboriginal People's Television Network Online*, 14 juillet 2014.

nations s'élèveront pour résister au colonialisme de peuplement néolibéral. Les enjeux sont immenses, d'autant plus qu'un autre projet d'Enbridge vise à transporter le pétrole des sables bitumineux vers l'est, à travers le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick par le biais du renversement des flux des pipelines actuels (la ligne 9 d'Enbridge). Devant de tels projets, des alliances entre Autochtones et non-Autochtones sont nécessaires afin de contrer le colonialisme et la violence. Or c'est justement ce que craignent le gouvernement conservateur et les entreprises pétrolières et gazières.



ZIGZAG - WARRIOR PUBLICATIONS